



Ville de 22 000 habitants, 9 groupes scolaires, 2 collèges, 1 lycée, 9 complexes sportifs, de grandes écoles (CentraleSupélec, ENS Paris-Saclay) et de prestigieux établissements scientifiques.

*Commune implantée au cœur du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, située à 20 km au sud de Paris, accessible en transport en commun (**RER B** et plusieurs lignes de bus).*

Rejoindre Gif-sur-Yvette, c'est intégrer une Ville dynamique en pleine évolution qui propose un panel de métiers dans différents secteurs, avec le service des Ressources Humaines qui accompagne les collaborateurs dans leur parcours professionnel.

La Ville recrute des Référents périscolaires (H/F)

(Cadre d'emplois des adjoints d'animation)

Depuis plusieurs années, la Ville s'engage sur la qualité de l'accueil des enfants en permettant à chacun de s'épanouir et de grandir en collectivité.

Garant de la sécurité morale et physique des enfants, vous assurez leur encadrement et l'animation des activités sur les différents temps d'accueil. Sous la responsabilité du Responsable périscolaire vos **missions** seront les suivantes :

- **Appliquer les différents objectifs fixés par la ville**, dans le cadre du projet éducatif territorial (PEDT), sur les différents temps périscolaires et extrascolaires en lien avec le responsable périscolaire
- **Veiller au bon déroulement et à la tenue de l'accueil périscolaire** (maternel ou élémentaire) sur les différents temps périscolaires et extrascolaires en lien avec le responsable périscolaire
- **Remonter toutes les informations nécessaires auprès du responsable périscolaire** pour assurer le bon fonctionnement de l'accueil (incidents enfants, remontées familles, incidents équipes...)
- **Participer à l'aménagement et au rangement des accueils** pour permettre aux enfants d'évoluer dans un cadre agréable, adapté aux activités proposées
- **Proposer et mettre en place des activités** sur les différents temps en tenant compte du rythme de l'enfant
- **Garantir le suivi et la mise en place des animations** du temps du midi (contes, ludothèque, animations nutritionnelles...)
- **Participer à la réalisation et mise en œuvre des plannings activités**
- **Encadrer les équipes d'animation** (permanents et vacataires et ATSEM sur le temps du midi) sur l'école maternelle ou élémentaire
- **Encadrer les enfants** sur les temps de centre de loisirs les mercredis et vacances scolaires
- **Assurer la gestion des agents** sur la maternelle ou l'élémentaire en relation avec le Responsable périscolaire
- **Appliquer les passations, les protocoles** et les différents règlements mis en place (mutualisation des locaux) en partenariat avec les directeurs d'école et en lien avec le responsable périscolaire sur l'école maternelle ou élémentaire
- **Remplacer le responsable périscolaire en cas d'absence** (réunions/transmission des documents mensuels)
- **Participer à la communication envers les familles et la direction** (photos, vidéos, affichage)

Compétences :

- Connaissance et application de la réglementation DDCS sur l'accueil périscolaire et extrascolaire
- Maîtrise de l'outil informatique (en l'absence du responsable périscolaire)
- Aptitude à l'encadrement, au travail d'équipe
- Être proposant dans les actions des temps périscolaires et extrascolaires, sens de l'initiative
- Rigueur et organisation
- Sens des responsabilités
- Sens du contact et du service public / obligation de réserve
- Appétence pour les langues étrangères

Contraintes :

- Amplitude horaire de la journée / horaires liés au fonctionnement du temps périscolaire
- Prise des congés sur les vacances scolaires

Diplôme : BAFA

Conditions de recrutement :

Poste vacant à pourvoir le 1^{er} septembre 2023.

Poste à temps complet. Recrutement par voie de mutation ou détachement ou par voie contractuelle (CDD d'une durée d'un an renouvelable).

Titulaire du permis B obligatoire.

POLITIQUE RESSOURCES HUMAINES ATTRACTIVE :

- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + 13^e mois
- 25 jours de congés annuels + RTT (cycle hebdomadaire 37h45)
- Commune adhérente au Comité Nationale d'Action Sociale (CNAS) : service de billetterie réduit (cinéma, spectacle, sorties culturelles, loisirs ...), Amicale du personnel
- Participation aux frais de centres de loisirs, séjours vacances
- Politique d'accompagnement des agents